ALAE NOE

PROJET PEDAGOGIQUE et EDUCATIF 2022 2023

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE :
A.L.A.E NOE
ECOLE ELEMENTAIRE ET MATERNELLE DE NOE

2022/2023

Association MJC DU RABE
31410 LONGAGES
Tél. : 05.61.87.20.04 Fax. : 05.61.87.20.04
Courriel : mjcdurabe31@orange.fr

Coordonnées ALAE :
Tél. directrice Mme BARENNES : 06.25.42.77.94
Courriel : mjcdurabe31@orange.fr

Sommaire

A. **Introduction**.....3
B. **Situation**.....4
C. **Les objectifs éducatifs**.....4
D. **Le projet pédagogique**.....4/6

1. Les caractéristiques de l'accueil.....4/5
a) Les locaux et horaires
b) Le public
2. Les équipes d'animation.....6/7
a) Les différents partenaires
b) Les jeux à l'A.L.A.E.
3. La tarification.....7
a) Accueil du matin, midi ,soir
4. Les objectifs pédagogiques.....8/12
5. Le projet de fonctionnement.....13/14
*a) Accueil du matin/midi/soir chez **les élémentaires***.....13
*b) Accueil du matin/midi/soir chez **les maternelles***.....14/15
6. Elaboration des projets d'activités.....15
7. Les modalités d'évaluation du projet pédagogique.....16
8. Annexe.....17/33

- COVID 19 rentrée 2022
- NOTE D'INFORMATION SUR LE COMPORTEMENT DE L'ENFANT pendant le temps périscolaire
- Autorisation pour les devoirs
- FICHE D'ACTIVITE

A. Introduction

Ce projet pédagogique a été élaboré en collaboration avec l'équipe d'animation de l'ALAE (personnel de l'association MJC du Rabé qui est le gestionnaire et le personnel de la Mairie de Noé qui est mis à disposition).

Grâce à nos années de fonctionnement, nos observations, nos bilans, et l'évolution des mises à disposition nous avons pu définir objectivement l'aménagement des espaces, du temps et les orientations pédagogiques de ce projet.

Notre mission première est :

- De contribuer à l'épanouissement des enfants en développant leur prise d'autonomie et en les responsabilisant,
- De participer au développement des valeurs de socialisation (notamment pour les plus petits qui affrontent souvent pour la première fois les réalités de la vie en collectivité),
- De les rendre citoyens de demain en leur donnant toutes les valeurs morales, sociales qui favorisent la vie en collectivité,
- De leur d'apporter un développement socio-culturel plus riche.

Pour nous acteur et professionnel du périscolaire il nous parait donc indispensable de prendre en compte certains facteurs qui vont induire le bien-être de l'enfant.

- Le premier sera **la fatigue** des enfants sur leur journée scolaire.

Pour cela les temps périscolaires devront permettre aux enfants de se détendre, d'avoir des temps d'animation non contraignants et agréables car ils sont la soupape de décompression qui fractionne le rythme parfois éprouvant des journées scolaires.

- Le second sera l'importance de **respecter les individualités** dans le groupe car après plus de cinq heures de classe certains ont besoin de se défouler et d'autres au contraire ont besoin de se reposer.

Pour cela, il est indispensable que les enfants aient le choix de participer ou non aux activités proposées par les animateurs, qu'ils aient le choix d'utiliser leurs temps périscolaires en fonction de leur fatigue et de leur envie.

B. Situation

NOE est une commune située à 17 km au Sud de Muret et à 40 km au sud de Toulouse.
Elle a une superficie de 9.70 km², *compte plus de 3000 habitants* (Recensement 2019).
La densité de population est de 290.3 habitants au km².

Les habitations sont constituées d'une majorité de maisons individuelles.
On compte actuellement 19 associations implantées sur la commune, dont 6 à caractère sportif, 11 de loisirs et 2 culturelles proposant des activités en direction des citoyens de 0 à 90 ans.

En septembre 2007, la commune de NOE choisit de réorganiser la garderie municipale déjà existante en créant un A.L.A.E. (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) au sein de l'école afin d'assurer ainsi un encadrement éducatif de qualité dans les temps périscolaires.
La commune délègue alors la gestion et l'organisation des temps périscolaire à l'association FOYER DU RABE

C. Les objectifs éducatifs

En tant que co-éducateur, les valeurs éducatives qui nous animent vont aider l'enfant à s'épanouir, à devenir autonome et responsable et à être le citoyen de demain à travers des activités culturelles, sportives ou ludiques.

DANS LE CADRE DE SON TEMPS LIBRE, c'est l'occasion pour chaque enfant :

- De se découvrir des talents et de contribuer à sa réussite scolaire et périscolaire,
- D'avoir la possibilité de s'exprimer et trouver son équilibre dans notre commune,
- D'avoir la possibilité de se responsabiliser en portant des projets utiles à l'amélioration de son cadre de vie.

Dans ce cadre là, les directives de l'association MJC DU RABE sont :

- D'assurer sur NOE un accueil périscolaire de qualité pour les enfants scolarisés,
- De permettre aux enfants de se respecter et de se regrouper autour de l'adulte et d'un même projet,
- De permettre aux associations de la commune de soutenir ces mêmes projets,
- D'organiser la concertation des intervenants afin que ces projets aboutissent.

D. Le projet pédagogique

Dans le cadre de l'A.L.A.E., les temps d'animation seront propices aux échanges et à l'écoute à travers des activités adaptées.
Ce service doit répondre aux besoins et aux attentes des enfants et être en articulation avec le projet d'école.

Concernant ce dernier point nos axes prioritaires de co-éducateur seront de :

- Responsabiliser les enfants dans leurs actions,
- De les rendre citoyens de demain en leur donnant toutes les valeurs morales, sociales qui favorisent la vie en collectivité,
- D'apporter un développement socio-culturel plus riche,
- Les aider à devenir autonome.

1. Les caractéristiques de l'accueil

a) Les locaux et horaires

L'A.L.A.E. dispose de différents lieux.

En élémentaire :

La salle de l'A.L.A.E., la salle de coloriage, l'ancien réfectoire, le hall, le préau couvert et ouvert, la cour primaire, la salle de relaxation, les classes (selon un planning d'utilisation en accord avec l'équipe enseignante), l'ancien bureau de la directrice (le bocal), la salle de relaxation, les sanitaires.

	SALLE ALAE
	COUR
	SALLE ALAE
	SALLE ALAE
	SALLE DE RESTAURATION

<u>En maternelle :</u>

La salle de l'A.L.A.E., le préau ouvert, la salle de motricité, la salle de sieste, la B.C.D., la cour maternelle, les sanitaires.

	SALLE DE RESTAURATION
	COUR

	SALLE ALAE
	SALLE ALAE

Par temps de pluie et de grand froid (cf annexe)

Nous pourrons être amenés à utiliser les classes ce qui nous permet un meilleur accueil des enfants.
En maternelle, les enfants faisant la sieste peuvent être couchés plus tôt et pour les autres nous pouvons utiliser la BCD en plus de la salle de motricité et de la salle de l'A.L.A.E. dans lequel nous mettons un maximum d'enfants.
En élémentaire nous avons assez de repli avec ceux cités plus haut.

Les accueils périscolaires sont ouverts tous les jours scolaires :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h50, 12h00 à 13h50 et de 17h00 à 19h00.
- les mercredis à l'espace de loisirs STE MARIE au 1 rue des Ifs à NOE de 7h30 à 18h30 (cf projet pédagogique ALSH)

b) Le public

L'ensemble du groupe scolaire comprend :

- **216 enfants répartis sur 9 classes en élémentaire.**
- **114 enfants répartis sur 5 classes en maternelle.**

2. Les équipes d'animation

La directrice titulaire du BAFD et d'une maîtrise STAPS coordonne les équipes d'animation. 80% de l'équipe est diplômée BAFA ou CAP petite enfance, 10% sont stagiaires BAFA ou CAP petite enfance, 10% sont non qualifiés. Le personnel devra mener à bien les diverses activités, connaître les techniques d'animation de groupe selon les tranches d'âges, avoir une qualité de travail qui permette à l'enfant de s'épanouir.

Nombre d'animateur (trice) : 1 directrices et 3 animatrices de l'association Foyer du Rabé, 16 agents de la Mairie de NOE mis à disposition dont 5 personnels de service sur la pause méridienne.

lundi, mardi, jeudi, vendredi	3/6 ans	7/11 ans
Accueil du matin	3 animateurs (trices)	4 animateurs (trices)
Pause méridienne	7 animateurs (trices)	11 animateurs (trices)
Accueil du soir	2 animateurs (trices)	5 animateurs (trices)

Le personnel occasionnel : Des animateurs BAFA ou autres diplômes jeunesse et sports…, ayant des compétences particulières, peuvent intervenir ponctuellement dans le cadre de projets spécifiques.

Des stagiaires : BAFA, BAFD, BPJEPS ou tout autre stagiaire de formation en lien avec la jeunesse, le socioculturel ou le sport peuvent être accueillis au sein de la structure dans le cadre de stage pratique ou de montage de projets ponctuels.

a) Les relations avec les différents partenaires

Les parents, la Mairie et son personnel, l'équipe enseignante, l'élue de la commission municipale cantine/école et l'A.L.A.E., *la SDJES31, le policier municipal* peuvent se retrouver lors de réunions :

- trimestrielles : conseils d'école.
- hebdomadaires ou mensuelles : réunion d'équipe afin de réajuster les règles de vie, de définir de nouvelles activités, de revoir l'organisation cour, cantine et autres.
- ponctuelles : sur rendez-vous ou occasion exceptionnelle pour travailler sur différents projets.
- équipes éducatives.

Nos sommes en relation régulière avec nos partenaires CAF et SDJES31 (jeunesse et sports) et ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports afin d'appliquer les directives gouvernementales.

b) Les jeux à l'A.L.A.E.

L'équipe éducative est à la disposition des enfants.
Les enfants peuvent choisir sur leurs 9 activités ce qu'ils veulent faire et ce tous les jours et par cycles.
Activité : théâtre, jeux traditionnels, jeux de construction, jeu de société, dessins, arts plastique, jeux XXL, jeux libres, perles à repasser.
Aucun jeu n'est obligatoire.

ATTENTION SI on revient au protocole COVID 19 et au non-brassage précédent, les enfants ne pourront pas choisir leurs activités chaque jour. Ils devront respecter l'ordre des activités planifiées au mois. Chaque animateurs(trices) a une activité qui lui est propre et les enfants passent toutes les 9 séances dans cette activité.

Ces activités sont indispensables pour l'épanouissement de la personnalité de l'enfant.

Exemples d'activités proposées : foot, baby basket, baby hand, jeux traditionnels, B.C.D. diverses activités manuelles, perles à repasser, jeux XL, jeux de sociétés, baby-foot, billes, dessins/coloriage, 15 mn pour lire, chant, écoute musicales, jeu de construction, dinette et poupée, lego, voitures, récré philo une fois par mois.

3. La tarification est établie par la Mairie de Noé

Elle tient compte de la modulation tarifaire dont l'application a été imposée par la CAF. Chaque famille doit remplir le dossier unique d'inscription et fournir son coefficient familial ce qui permettra d'établir le bon calcul pour les factures.

NOTE D'INFORMATION

Restauration Scolaire et ALAE de 12H à 14H

Prix par enfant et par repas en fonction du quotient familial (à demander à la CAF).

REPAS :

	Maternelle	Primaire
QF entre 0 et 650	0,80 €	0,80 €
QF entre 651 et 1000	0,90 €	0,90 €
QF entre 1001 et 1250	1,00 €	1,00 €
QF entre 1251 et 1600	2,95 €	3,15 €
QF au-delà de 1601	3,15 €	3,35 €
Repas si non inscription au préalable dans les délais fixés par le règlement intérieur de la restauration scolaire	6 €	8€

ALAE de 12h à 14h (maternelle et élémentaire) :

Quotient Familial :	De 0 à 650	De 651 à 1 000	+ de 1 001 €
Prix :	0,62 € / repas	0,72 € / repas	0,82 € / repas

Pour Rappel :

Repas du lundi et du mardi à commander ou annuler jusqu'au jeudi 23h30.
Repas du jeudi et du vendredi à commander ou annuler jusqu'au mardi 23h30
sur le portail Famille : https://noe.les-parents-services.com

ALAE de 7h30 à 9h et de 17h à 19h

En fonction du quotient familial, du nombre d'enfants bénéficiaires et du nombre de passages, sur une période d'un mois

⚠ TARIF AU FORFAIT PAR ENFANT

Quotient Familial :	0 € à 650 €	651 € à 1 000 €	+ de 1 000 €
1 enfant :	25,20 €	27 €	28,80 €
2 enfants :	20,16 € / Enf.	21,60 € / Enf.	23,04 € / Enf.
3 enfants et plus :	18,72 € / Enf.	20,16 € / Enf.	21,60 € / Enf.

Un demi-forfait s'applique sur les mois suivants : octobre, décembre, février et avril

⚠ TARIF ET NOMBRE DE PASSAGES EXCEPTIONNELS PAR ENFANT

Quotient Familial :	0 € à 650 €	651 € à 1 000 €	+ de 1 000 €
1 enfant :	Moins de 8 passages : 3 €	Moins de 8 passages : 3,10 €	Moins de 9 passages : 3,20 €
2 enfants :	Moins de 7 passages : 3 € / Enf.	Moins de 6 passages : 3,10 € / Enf.	Moins de 7 passages : 3,20 € / Enf.
3 enfants et plus :	Moins de 6 passages : 3 €/ Enf.	Moins de 6 passages : 3,10 € / Enf.	Moins de 6 passages : 3,20 € / Enf.

Le demi-tarif s'applique sur les mois suivants : octobre, décembre, février et avril

4. Les objectifs pédagogiques :

Nous allons mettre l'accent sur 5 objectifs qui seront développés tout au long de la journée scolaire de l'enfant, de sa montée dans le bus ou son arrivée avec les parents jusqu'à son retour au domicile familial.

Objectifs :

- **Favoriser la socialisation des enfants.**
- **Participer au développement général des enfants.**
- **Promouvoir la citoyenneté.**
- **Participer à l'épanouissement des enfants vers leur indépendance.**
- **Assurer la sécurité physique et affective des enfants.**

Finalités éducatives	**Favoriser la socialisation des enfants.**	
Les objectifs généraux	**Permettre aux enfants d'appréhender la vie en collectivité.**	**Développer des valeurs favorisant la socialisation.**
Les objectifs opérationnels	• Aider progressivement les enfants à comprendre les règles de vie qui régissent leur environnement humain et matériel. • Développer chez l'enfant les fondements de la communication en direction des adultes et de ses camarades. • Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe.	• Développer un esprit de collaboration et d'entraide. • Développer chez les enfants la prise en compte de l'autre et son acceptation.
Idées de mise en œuvre	En établissant des règles de vie sur les accueils périscolaires simples et logiques. En utilisant des supports ludiques pour faciliter leur compréhension par les plus petits tels que des affiches, photos… En expliquant et en réexpliquant ces règles au quotidien aux enfants. En leur expliquant les manières de communiquer oralement avec leurs camarades et avec les adultes. En reprenant systématiquement les écarts de langage et en expliquant la façon d'utiliser la verbalisation. En leur faisant prendre conscience de l'importance de l'écoute de l'autre. Au travers de grands jeux ou animations qui intègrent progressivement tous les enfants en valorisant leur participation.	En proposant des grands jeux et animations qui favorisent l'esprit d'équipe, l'entraide et le partage. En favorisant les projets d'activité qui participent à des réalisations collectives (spectacle de fin d'année, tournoi, exposition, concours…).

Finalités éducatives	Participer au développement général des enfants.	
Les objectifs généraux	**Développer progressivement l'autonomie.**	**Accompagner les enfants vers la responsabilisation**
Les objectifs opérationnels	• Permettre aux enfants d'utiliser leurs temps périscolaires en fonction de leurs besoins, de leurs envies. • Inciter et encourager les enfants à faire les choses par eux même. • Motiver les enfants au choix d'un projet et le mener jusqu'au bout.	• Amener les enfants à participer aux contraintes de la vie collective. • Permettre à l'enfant de prendre conscience des conséquences de ses actes.
Idées de mise en œuvre	En aménageant les espaces intérieurs et extérieurs dans une logique d'utilisation, en établissant des coins de jeux sportifs, jeu de société, lecture, dessin, repos… En donnant l'accès à ces espaces et le choix aux enfants de les utiliser. En leur permettant de choisir s'ils veulent être à l'intérieur ou à l'extérieur. En les encourageant progressivement à agir seul dans toutes les tâches de la vie quotidienne comme : couper leur nourriture à la cantine, se servir, mettre leur manteau… (ne pas faire à leur place dans la mesure du possible).	En invitant les enfants à participer à toutes les taches de la vie collective comme le rangement après un jeu ou le rangement des couverts après le repas… En parlant avec eux à tout moment de la journée. En réglant les conflits, en expliquant et en interprétant les actes qu'il peut commettre, en lui faisant comprendre les conséquences… En adaptant les sanctions aux fautes commises.

Finalités éducatives	Participer au développement général des enfants.
Les objectifs généraux	**Favoriser l'épanouissement et l'éveil intellectuel et physique**
Les objectifs opérationnels	• Favoriser le développement de leurs capacités motrices, cognitives et émotionnelles. • Permettre aux enfants de faire de nouvelles expériences, de découvrir de nouvelles activités. • Apporter un développement socio-culturel plus riche.
Idées de mise en œuvre	En analysant les réels besoins des enfants sur les accueils A.L.A.E. pour l'élaboration des projets d'animation. En proposant des activités et jeux ayant un réel intérêt pour les enfants qui répondent à leur besoin en lien avec leur développement (activité et jeu, d'expression, sportif…). En proposant des activités et des jeux diversifiés (art, plastique, musique, photo…).

Finalités éducatives	Promouvoir la citoyenneté.	
Les objectifs généraux	**Sensibiliser les enfants aux valeurs citoyennes.**	**Permettre aux enfants d'agir dans des actions citoyennes et collectives.**
Les objectifs opérationnels	• Faire prendre conscience aux enfants de leurs droits et leurs obligations civiques. • Sensibiliser les enfants aux valeurs de vie en communauté dans la société et au sein de leur collectivité (respect, démocratie, solidarité…).	• Permettre aux enfants de préserver et/ou améliorer le cadre de vie dans lequel ils évoluent. • Permettre aux enfants d'intervenir sur des actions ayant un intérêt citoyen qui dépasse la dimension périscolaire
Idées de mise en œuvre	En abordant les bases des droits de l'enfant au travers des différents projets d'animation et dans l'élaboration des règles de vie de la structure. En utilisant ces valeurs au quotidien, en utilisant un fonctionnement démocratique dans leurs prises de décision et dans la construction de leur projet. En leur faisant prendre conscience des réalités et des problématiques (Sociale, écologique…) en dehors de leur vie périscolaire.	En mettant en place des projets ayant un lien avec leur vie en collectivité au sein de l'A.L.A.E. En mettant en place des projets à finalité humanitaire, environnementale ou en lien avec les manifestations locales (marché de Noël, Carnaval…).

Finalités éducatives	Participer à l'épanouissement des enfants vers leur indépendance.	
Les objectifs généraux	**Développer un esprit critique.**	**Amener les enfants à être responsable.**
Les objectifs opérationnels	• Développer le sens critique, les inciter à se poser des questions et à s'interroger avant d'accepter une affirmation ou une règle. • Permettre aux enfants de prendre part aux décisions et aux réflexions qui les concernent.	• Aider à la prise de conscience de la valeur du matériel et des espaces mis à leur disposition. • Favoriser la prise de conscience de leur responsabilité vis-à-vis de leurs camarades et de la collectivité. • Amener les enfants à respecter les règles de vie mises en place.
Idées de mise en œuvre	En expliquant le bien fondé des règles de vie qui régissent la collectivité. En ne donnant aucune directive sans explication. En étant à leur écoute et en prenant en compte leur idée (boite à idées…). En leur donnant la possibilité d'agir sur la mise en place de leur idée.	En mettant en place des habitudes et des règles simples, (utilisation des poubelles, accès libre au matériel mais rangement systématique et restitution dans l'état…). En donnant des sanctions en cas de dégradation volontaire qui visent à réparer. En les faisant participer à la mise en place et au rangement du matériel. En incitant les enfants qui s'engagent dans une activité ou action collective à la terminer. En expliquant les conséquences et les dangers en cas de non-respect des règles.

Finalités éducatives	Participer à l'épanouissement des enfants vers leur indépendance.
Les objectifs généraux	**Permettre à l'enfant d'évoluer dans son autonomie.**
Les objectifs opérationnels	• Favoriser la participation active des enfants dans la construction des projets d'animation et d'activité, les rendre acteur de leurs loisirs périscolaires. • Au travers des différents projets et dans le cadre de leur vie collective leur laisser la possibilité d'agir seul, de faire par eux-mêmes. • Permettre aux enfants de s'exprimer et d'échanger leurs idées entre eux et avec les adultes.
Idées de mise en œuvre	En construisant les projets avec les enfants et l'équipe enseignante, en les impliquant le plus possible dans l'élaboration et la réflexion (exemple : réalisation d'un spectacle, costume, décors, mis en scène, sonorisation, carnaval...). En leur permettant de commettre des erreurs et d'en tirer des conclusions. En ne cherchant pas à faire du joli ou du parfait. En ne finissant pas les réalisations des enfants à leur place. En mettant en place des projets leur permettant de communiquer en direction de leurs camarades, leurs parents (atelier journal), et autour de sujets qui les concerne.

Finalités éducatives	Assurer la sécurité physique et affective des enfants	
Les objectifs généraux	**Respecter le rythme individuel de chaque enfant.**	**Assurer la sécurité physique des enfants.**
Les objectifs opérationnels	• Adapter les animations, jeux et activités sur les différents temps périscolaires au rythme des journées scolaires et des individualités. • Permettre aux enfants d'utiliser leurs temps périscolaires en fonction de leurs besoins, fatigues et envies.	• Assurer les soins nécessaires à l'enfant en cas de blessures et le relais avec les instituteurs et les parents. • Prévenir tous les risques d'accident sur l'ensemble de la structure et des temps périscolaires. • Prévenir et aider les enfants à comprendre les comportements pressentant un risque. • Eduquer les enfants à l'hygiène alimentaire et sanitaire.
Idées de mise en œuvre	En analysant les réels besoins des enfants sur la structure (analyse de la structure, constat avant l'élaboration des projets d'activités). En proposant des activités diversifiées pouvant convenir aux individualités des enfants. En permettant aux enfants de choisir de participer ou non aux activités, jeux et animations proposés. En aménageant des espaces de jeux et de détente (jeux de société, lecture, repos, dessins…) que les enfants pourront utiliser selon leurs besoins et leurs envies.	En assurant la surveillance sur tous les temps périscolaires, de tous les lieux d'accueil et notamment des lieux isolés (toilettes, couloirs…). En leur expliquant les conséquences que pourraient avoir certains comportements (courir dans le couloir, jeter des cailloux…). En leurs donnant des repères et des habitudes (lavage des mains, goûter à tous les plats...).

Finalités éducatives	Assurer la sécurité physique et affective des enfants
Les objectifs généraux	**Assurer la sécurité affective des enfants.**
Les objectifs opérationnels	• Instaurer des relations entre enfants et avec les adultes basées sur la confiance et un respect mutuel. • Aménager les espaces et les temps périscolaires pour que les enfants se sentent rassurés et en sécurité.
Idées de mise en œuvre	Avec des animateurs qui se comportent en adultes responsables qui adoptent une attitude juste et respectueuse envers tous les enfants. En ayant une réflexion objective et rationnelle des aménagements temps/espace (réfectoire pour les plus petits, séparation des espaces maternelles et élémentaires…). Par la présence d'un animateur toujours disponible à leur écoute.

5. Le projet de fonctionnement

ELEMENTAIRE

ALAE du matin :

Dès 7h30 un accueil est échelonné jusqu'à 8h50.1 adulte accompagne l'enfant jusqu'au portail selon le protocole en vigueur (distances de sécurité et le port du masque si nécessaire). Sonner au portail et une animatrice viendra chercher l'enfant. Aucun adulte dans l'enceinte de l'école. Dès leur arrivée les enfants se lavent les mains et mettent leur cartable devant leur classe puis se dirigent vers leur zone d'accueil pour le pointage.
Les enfants seront regroupés **soit dans** les salles de l'ALAE, soit dans la cour de l'élémentaire pour les 9 classes sur des zones cloisonnées qui correspondent à leur numéro de classe ou à des zones de regroupement. Des zones de jeux les attendent avec respect des gestes barrières et tous les jours ils peuvent changent d'activités selon leur envie.
L'enfant pourra selon **le protocole sanitaire en vigueur** :

- Jouer avec ses copains et copines ou les animateurs (rices) ou faire des activités, déjeuner s'il n'a pas eu le temps à la maison avec la collation qu'auront donné les parents.

A 8h50 arrêt de l'accueil échelonné et départ avec les animatrices pour aller sur les zones de classe.

De 9h à 12h classe

ALAE du midi :

Les CP/CE1/CE1-CE2 mangent au 1er service de **12h à 12h45**. Les CE2/CM1/CM2 sont au 2nd service **de 13h à 13h45**.
Les animateurs(trices) vont dans les classes qui leur sont attribués, font l'appel éteignent les lumières puis direction vers les toilettes avec leur groupe selon un ordre définit **et ensuite tout le monde se dirige vers les ateliers concernés ou le restaurant scolaire.**
Dans le réfectoire, les enfants ont la possibilité de s'asseoir par 4 mais de la même classe ou du même cycle (selon le protocole) .Ils ont pour se restaurer une amplitude horaire maximum de 45mn.Une fois bien assis avec leur serviette autour du cou ou sur les genoux, le menu du jour leur est communiqué par l'adulte en requérant au préalable le silence. 2 personnels de restauration gèrent le temps repas des enfants, aidés de l'animateur(trice) référente de la classe. **Ils vérifient que les enfants aient goûté à tous les plats** et assurent un repas convivial dans le calme et le respect de chacun. Les enfants se servent seuls et devront veiller à la propreté de leur espace repas et au respect de la nourriture : on met l'accent **sur le savoir manger**. S'il y a du « rabe » les enfants peuvent pourront en redemander. Seuls ceux qui ont un régime spécifique, et après un signalement des familles à la directrice, ne le pourront pas. **A la fin de leur repas**, les enfants doivent débarrasser leurs tables : empiler les assiettes et verres, mettre les couverts dans les pots, regrouper les déchets et ranger leur chaise avant de sortir dans le calme par classe. A **13h45,** les enfants se dirigent vers les toilettes par classe avec l'animateur(trice) avant de repartir à l'école.
A **13h** le 2nd service arrive pour se restaurer à son tour. Le fonctionnement est le même que cité plus.
Pendant que les uns mangent, les autres sont sur les ateliers sportifs, culturels ou manuels selon un planning précis et des animateurs attitrés. Ce fonctionnement se fait de **12h à 13h50.**
A 13h50 restitution des enfants aux enseignants soit dans les classes si froid et pluie soit dans la cour sur les zones qui leur sont attribuées.
L'APC se fait au 1er service pour le cycle 3 et de 13h20 à 13h50 pour le cycle 2.

De 14h à 17h classe

ALAE du soir :

De 17h à 19h, départ échelonné. 1 adulte vient chercher l'enfant jusqu'au portail selon le protocole en vigueur (distances de sécurité et le port du masque si nécessaire). Sonner au portail et une animatrice ramènera l'enfant et signature du registre de sortie avec protocole de désinfection. Aucun adulte dans l'enceinte de l'école. Au départ de l'enfant lavage des mains.
L'enfant pourra selon **le protocole sanitaire en vigueur** :

- Jouer avec ses copains et copines de sa classe ou de son cycle, les animateurs (rices) ou faire des activités manuelles, goûter à 17h avec la collation qu'auront donné les parents.

L'aide aux devoirs débutera le 26 septembre pour les CP et CE1 avec des bénévoles et les autres en autonomie.

MATERNELLE

ALAE du matin :

Dès 7h30 un accueil est échelonné jusqu'à 8h50.1 adulte accompagne l'enfant jusqu'au portail selon le protocole en vigueur (distances de sécurité et le port du masque si nécessaire). Sonner au portail et une animatrice viendra chercher l'enfant. Aucun adulte dans l'enceinte de l'école. Dès leur arrivée : lavage des mains.
Les enfants seront regroupés par classes ou cycle soit dans la salle de l'ALAE, soit dans le hall, soit dans la cour de la maternelle sur des zones cloisonnées qui correspondent à leur couleur de classe. Des zones de jeux les attendent avec respect des gestes barrières, distanciation sociale et protocole de désinfection.
L'enfant pourra selon **le protocole sanitaire en vigueur** :

- Jouer avec ses copains et copines ou les animateurs (rices) ou faire des activités manuelles.
- Déjeuner s'il n'a pas eu le temps à la maison avec la collation qu'auront donné les parents.

A 8h40 arrêt de l'accueil échelonné et départ avec les animatrices pour aller en classe.

De 9h à 12h classe

ALAE du midi :

Les enfants des classes de maternelle qui mangent au restaurant scolaire **au 1er service** sont amenées par les AAS **par classe** dans l'espace réfectoire vers **12h05/12h10.** Le passage aux toilettes et le lavage des mains et autres besoins ayant été faits au préalable à la sortie de la classe. Arrivé dans le réfectoire chaque enfant accroche son manteau au porte manteau là où se trouve sa photo afin de savoir le reconnaître au moment du départ. Puis ils sont assis par 4 ou 6 selon **le protocole sanitaire en vigueur**.
Une fois bien assis avec leur serviette autour du cou ou sur les genoux, le menu du jour leur est communiqué en requérant au préalable le silence par l'animatrice référente.
L'AAS référente a fait le pointage en amont mais l'animatrice référente revérifie que les enfants qui sont présents sont bien inscrits à la cantine à partir d'un pointage quotidien qui est ensuite donné à la Mairie. C'est le personnel de restauration qui sert et aide les enfants sur le temps du repas avec l'animatrice référente Mme CLARY Alicia et 2 animatrices. Soit à aujourd'hui 6 personnes.
Elles vérifient que les enfants aient goûté à tous les plats et assurent un repas convivial dans le calme et le respect de chacun. Les petits sont servis en 1er afin de leur laisser le temps de manger puis c'est au tour des moyens et des grands. S'il y a du « rabe » les enfants peuvent en redemander. Seuls ceux qui ont un régime spécifique, et après un signalement des familles à la directrice, ne le pourront pas.
On met l'accent sur le savoir manger.
Pour que les enfants puissent entendre les consignes le personnel utilise un micro.
A la fin de leur repas vers 12h45, les enfants aident à plier les couverts et leur chaise avant de sortir dans le calme pour se rendre par classe aux toilettes et retour via l'école (cet apprentissage se fera progressivement) l'équipe d'animation prend le relais et gère leur propreté (passage aux toilettes, bouches et mains) avant leur sortie en direction de l'école maternelle **vers12h45/12h55**.
(Le travail de la recherche de son manteau et l'habillement rentre dans l'objectif du développement de l'autonomie. Grâce aux photos fixées au-dessus du porte manteau et données en début d'année les enfants arrivent à se repérer.)
A 13h20 les enfants de la sieste sont appelés par classe et font le rang pour aller aux toilettes et prendre leur DOUDOU. Ils s'enlèvent le pantalon et les pulls puis se couchent dans leur lit attitré et s'endorment en musique.
Des ateliers manuels, jeux ou sportifs par classe sont mis en place avec des thématiques différentes selon les saisons pour ceux qui ne dorment pas.

De 14h à 17hclasse

ALAE du soir :

De 17h à 19h, départ échelonné. 1 adulte vient chercher l'enfant jusqu'au portail selon le protocole en vigueur (distances de sécurité et le port du masque si nécessaire). Sonner au portail et une animatrice ramènera l'enfant et signature du registre de sortie. Aucun adulte dans l'enceinte de l'école.
L'enfant pourra selon **le protocole sanitaire en vigueur** :

- Jouer avec ses copains et copines ou les animateurs (rices) ou faire des activités manuelles.
- Goûter à 17h avec la collation qu'auront donné les parents.

Par mauvais temps les animatrices viennent se positionner en surveillance sur les espaces intérieurs comme fixé selon le planning ci-dessous :

	SALLE BCD	SALLE MOTRICITE	Salle ALAE	HALL
LUNDI	Michèle	Cynthia/ Chris	Alicia	Marie
MARDI	Marie	Michèle/ Chris	Cynthia	Alicia
JEUDI	Alicia	Marie / Chris	Michèle	Cynthia
VENDREDI	Cynthia	Alicia/ Chris	Marie	Michèle

REMARQUES importantes :

Concernant les enfants souffrant d'un handicap, d'une maladie chronique ou d'une allergie, les informations sont données à toutes les parties qui auront à s'occuper de ces enfants afin d'avoir une bonne qualité d'accueil. Des temps de réunion avec la famille, l'équipe d'animation et les enseignantes sont mises en place et le rangement des médicaments se fait dans un lieu commun.

ATTENTION, un P.A.I. complet, à jour et signé par toutes les parties devra être fourni par les parents ainsi que les médicaments si nécessaires pour l'accueil de l'enfant.

Ce P.A.I. devra être refait chaque année.

Cette coopération existe déjà, ce qui facilite l'intégration de l'enfant et les conduites à tenir.
Il n'y a pas de modalité de transport d'enfant vers l'extérieur étant donné que l'A.L.A.E. ne sort pas de l'enceinte scolaire.

6. Elaboration des projets d'activités

Chaque animateur(trice) doit proposer un projet d'activité annuel en faisant appel à ses compétences personnelles et en lien avec les objectifs éducatifs de l'A.L.A.E.
Dans l'élaboration de son projet d'activité l'animateur (trice) veille à prendre en compte les besoins et les problématiques des groupes d'enfants mis sous sa responsabilité. Une phase d'observation devra aboutir sur un constat permettant ainsi à l'animateur (trice) de définir les objectifs pédagogiques de son action.
La directrice veille à de chaque projet. Elle suit et apporte son soutien aux animateurs (trices) dans l'élaboration de leur projet (réflexion, écriture…) et lors de la mise en œuvre des actions. Elle coordonne l'ensemble des opérations et assure l'harmonie générale des activités périscolaires.
A l'issu de chaque projet d'activité, chaque animateur (trice) procèdera à une évaluation écrite de celui-ci afin de mesurer l'écart entre le projet de départ et sa réalisation.
En parallèle plusieurs grands projets communs à l'équipe d'animation peuvent être mis en œuvre sur l'A.L.A.E. tel que le Marché de Noel, préparation carnaval et autre projet en lien avec le projet d'école.
Ces projets sont à l'initiative de l'équipe et sont soumis aux mêmes réflexions et modalités de mise en œuvre que les actions individuelles.

7. Les modalités d'évaluation du projet pédagogique

Des réunions d'équipe seront organisées tout au long de l'année afin d'évaluer les actions menées et d'adapter l'organisation.

Les critères d'évaluation devront porter sur :

- le respect des conditions de sécurité.
- le respect du rythme de vie de l'enfant.
- la participation des enfants, quantitative, mixité des sexes, des groupes.
- la participation active des enfants dans la démarche de projet (implication).
- l'implication de l'équipe d'animation.
- les retours des familles et des enseignants.
- l'évolution des comportements.
- l'expression des enfants, ressentis en fin de séance d'animation, propositions et demandes des enfants.

La directrice de l'ALAE Madame BARENNES Patricia

ANNEXES

COVID 19

SITUATION COVID 19 depuis le 16 mars 2020 mise en place de tous les protocoles sanitaires

RENTREE 2022

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

La détermination du niveau applicable pourra concerner **tout ou partie du territoire.** Elle s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) **et quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours.**

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • **Hybridation au lycée selon le contexte local**
Protocole sanitaire	• Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention	• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Pas de limitation du brassage obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • **Limitation du brassage par niveau obligatoire** • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service	• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire et **par classe pendant la restauration dans le premier degré** • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, **après chaque repas**
Activités physiques et sportives	• Pas de restriction	• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. **En intérieur, distanciation adaptée à respecter**	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les **activités de basse intensité** compatibles avec une distanciation sont permises
Protocole de contact-tracing	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.			

EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

15 juillet 2022

L'application des gestes barrières

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation du virus.

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée. Elle se fait sous l'étroite surveillance d'un adulte à l'école primaire. Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

L'aération et la ventilation des classes et autres locaux

L'aération fréquente des locaux est une des principales mesures collectives de réduction du risque de transmission du SARS-CoV-2. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, pendant les intercours, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux. Une aération d'au moins 5 minutes doit également avoir lieu toutes les heures. Lorsque le renouvellement de l'air est assuré par une ventilation, son bon fonctionnement doit être vérifié et son entretien régulier doit être réalisé.

La mesure de la concentration en CO2 à l'aide de capteurs permet d'évaluer facilement le niveau de renouvellement d'air. Il est recommandé d'équiper les écoles et établissements scolaires de capteurs mobiles afin de déterminer la fréquence d'aération nécessaire pour chaque local ou pour contrôler le bon fonctionnement de la ventilation mécanique dans les bâtiments où l'ouverture des ouvrants est déconseillée voire impossible.

Le port du masque

Lorsque qu'il est requis, le masque doit assurer une filtration supérieure à 90 % (masque "grand public" relevant anciennement de la catégorie 1 ou masque chirurgical par exemple).

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Avec l'appui de la collectivité territoriale, il revient à chaque école et établissement de l'organiser selon les principes développés ci-après.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

NOTE D'INFORMATION SUR LE COMPORTEMENT DE L'ENFANT pendant le temps périscolaire
Association MJC du Rabé et Mairie de NOE

NOE, Le……

Madame, monsieur,

Votre enfant s'est mal comporté dans / à :

○ **LE BUS**	○ **LES TOILETTES**
○ **LA GARDERIE**	○ **L'AIDE AUX DEVOIRS/LES ATELIERS**
○ **LA CANTINE**	○ **LES COULOIRS/LE RANG**
○ **LA COUR**	○ **……**

MOTIFS :

……
……
……
……
……
……
……

MESURES MISES EN PLACE :

……
……
……
……
……
……

○ **DEMANDE DE RENDEZ-VOUS :** Madame, monsieur, je souhaiterai vous rencontrer concernant votre enfant veuillez me préciser vos disponibilités :

DATES et
HEURES :……

……

Merci de votre attention et compréhension et dans l'attente de votre réponse veuillez agréer Madame, monsieur, mes salutations distinguées.

Madame BARENNES Patricia directrice de l'A.L.A.E. **06 25 42 77 94**

DATE et SIGNATURE des parents :

INFO ALAE Noé : l'aide aux devoirs sera mis en place le 26 septembre 2022

Madame, monsieur,

Votre enfant a la possibilité de faire ses devoirs à l'ALAE Noé tous les lundis et jeudis soir avec une animatrice ou un bénévole. Pour cela vous devrez nous remplir une autorisation et la signer ce qui nous permettra de le prendre en charge. Vous la trouverez sur place auprès de l'équipe d'animation.

Cette aide aux devoirs n'est pas du soutien scolaire, merci de ne pas confondre. Et de plus, nous ne sommes pas là pour faire les devoirs des mercredis et du week-end qui sont de votre fait.

La durée du travail est de 45 minutes (cela a été décidé en concertation avec l'équipe enseignante) donc, si votre enfant n'a pas fini, il le fera à la maison. Les enfants sont répartis par classe et n'ont pas le droit d'aller chercher livres ou cahiers dans leur classe s'ils les ont oubliés pour des raisons de sécurité sauf sur autorisation des maîtresses.

Si ce dernier perturbe le bon fonctionnement du temps d'aide aux devoirs **il en sera exclu définitivement**.

Merci de votre attention et compréhension

La directrice de l'ALAE Mme BARENNES

COUPONS DETACHABLE

Je soussigné……. autorise mon enfant……..
Classe …….. à faire ses devoirs à l'ALAE.

Nous nous engageons à respecter les consignes citées plus haut.

Fait à …… Le……

Signature :

FICHE PROJET D'ACTIVITE	
NOM DE L'ACTIVITE **TEMPS DE SIESTE**	**Animateur(s) :** **ALAE**
Date **ANNEE 2022/2023**	**Lieu** **Ecole maternelle de NOE**
Age des enfants : **3 à 6 ans**	**+/- 55 enfants**
Règle de l'activité - aménager le sommeil et le repos en fonction **des besoins des enfants** (prendre en compte le mois de naissance de l'enfant par exemple), - suivre le **rythme** de l'enfant qui grandit, - permettre au très jeune enfant d'être dans des meilleures dispositions pour **apprendre et découvrir,** - endormissement ou temps de repos en musique	**Déroulement de la sieste :** Après le repas à 13h20, un enfant sonne la cloche de la sieste. 3 animatrices récupèrent les enfants dans la cour ou les salles de replie pour les accompagner vers la sieste. L'espace sieste est établi dans un dortoir (50 places) à côté de la classe des petits. Les enfants passent aux toilettes (pipi + lavage des mains), vont chercher « DOUDOU » et ensuite viennent jusqu'au dortoir. Ils se déchaussent et se déshabillent (robe, pantalon, pulls enlevés = autonomie) s'ils n'y arrivent pas on les aide puis ils déposent leurs vêtements au pied de leur lit (leur prénom est marqué dessus.). Ils se couchent et en accompagnement à l'endormissement on met une musique douce. Les enfants s'endorment progressivement, le relais est pris par les enseignantes à 13h50. ATTENTION : des enfants ne dorment pas et donc c'est pour eux un temps de repos
Intérêts éducatifs : -la sieste répond à un besoin physiologique fondamental des jeunes enfants (un tout petit a besoin d'un minimum de 12 heures de sommeil quotidien), - contribuer à l'équilibre psychologique, moteur, affectif et cognitif, - permet à l'enfant d'être dans de meilleures conditions pour apprendre et découvrir.	**Suivi de l'activité** : Relation enseignant Lien pour information à donner
Matériel utilisé : CD et poste	**Matériel à acheter** :
BILAN de l'activité :	

FICHE PROJET D'ACTIVITE	
NOM DE L'ACTIVITE **TEMPS DE JEUX TRADITIONNELS**	**Animateur(s) :** **ALAE**
Date **ANNEE 2022/2023**	**Lieu** **Ecole élémentaire de NOE**
Age des enfants : **6 ans et plus**	**+/- 25 enfants**
Règle de l'activité - Plusieurs jeux pourront être proposés à chaque séance avec un travail sur le développement du schéma corporel - Installer le matériel à partir de la règle du jeu en organisant l'espace avec le matériel mis à disposition	**Déroulement de l'activité :** De 12h10 à 12h40 ou de 13h à 13h40 Les enfants se mettent en position d'écoutent (assis tailleur), l'animateur explique le jeu et mise en situation. Exemple de jeux : balle assise, épervier, chasseur lapin, etc…
Intérêts éducatifs : - Coopérer et s'opposer collectivement - Repérage spatio-temporel - Respect des consignes - Fair play	**Suivi de l'activité** :
Matériel utilisé : Ballon, plots, dossards, rubans, sifflet etc…	**Matériel à acheter** : Commande régulière avec la Mairie
BILAN de l'activité :	

FICHE PROJET D'ACTIVITE	
NOM DE L'ACTIVITE **ACTIVITES MANUELLES/ PERLES A REPASSER**	**Animateur(s) :** **ALAE**
Date **ANNEE 2022/2023**	**Lieu** **Ecole élémentaire de NOE**
Age des enfants : **3 ans et plus**	**+/- 25 enfants**
Règle de l'activité - S'asseoir à une table - Comprendre et respecter les consignes - Respecter le matériel - Ranger à la demande de l'animatrice	**Déroulement de l'activité :** De 12h10 à 12h40 ou de 13h à 13h40 Les enfants se mettent en position d'écoutent l'animateur (trice) explique la consigne avec présentation du thème et du modèle et mise en situation.
Intérêts éducatifs : - Développer la motricité fine - Favoriser la créativité - Développer la dextérité - Se rassembler autour d'un projet collectif	**Suivi de l'activité** :
Matériel utilisé : Matériel péda relatif au activités manuelles selon les thèmes	**Matériel à acheter** : Commande régulière avec la Mairie
BILAN de l'activité :	

FICHE PROJET D'ACTIVITE	
NOM DE L'ACTIVITE **THEÂTRE**	**Animateur(s) :** **ALAE**
Date **ANNEE 2022/2023**	**Lieu** **Ecole élémentaire de NOE**
Age des enfants : **6 ans et plus**	**+/- 25 enfants**
Règle de l'activité - S'exprimer en grand groupe, oser se montrer. - Reproduire un modèle. - Prendre conscience de la nécessité d'une posture « d'artiste de théâtre » pour une meilleure compréhension des textes. - Travailler son souffle, sa posture et son placement. - Travailler sa voix et améliorer de jour en jour sa performance vocale. - Produire une œuvre finie dans l'objectif d'un spectacle public.	**Déroulement de l'activité :** De 12h10 à 12h40 ou de 13h à 13h40 Les enfants se mettent en position d'écoutent, l'animateur (trice) explique la consigne et mise en situation. Le choix musical se fait avec les enfants.
Intérêts éducatifs : **Culture humaniste :** - Développer une sensibilité artistique. - Développer des capacités d'expression par la voix. - Interpréter de mémoire un texte. - Savoir improviser des situations. - Repérer des éléments musicaux caractéristiques **Sociales et civiques :** - Respecter les règles de la vie collective. - Coopérer avec le groupe pour produire une œuvre. **Autonomie et initiative :** - Montrer une certaine persévérance. - S'impliquer dans un projet collectif - Soutenir une écoute prolongée	**Suivi de l'activité** :
Matériel utilisé : Support papier chanson Clé USB Poste radio	**Matériel à acheter** : Commande régulière avec la Mairie
BILAN de l'activité :	

FICHE PROJET D'ACTIVITE	
NOM DE L'ACTIVITE **CHANT**	**Animateur(s) :** **ALAE**
Date **ANNEE 2022/2023**	**Lieu** **Ecole élémentaire de NOE**
Age des enfants : **6 ans et plus**	**+/- 25 enfants**
Règle de l'activité - Chanter en grand groupe. - Reproduire un modèle. - Prendre conscience de la nécessité d'une posture « du chanteur » pour une meilleure émission vocale. - Travailler son souffle. - Travailler sa voix et améliorer de jour en jour sa performance vocale. - Produire une œuvre finie dans l'objectif d'un spectacle public.	**Déroulement de l'activité :** De 12h10 à 12h40 ou de 13h à 13h40 Les enfants se mettent en position d'écoutent, l'animateur (trice) explique la consigne et mise en situation. Le choix musical se fait avec les enfants.
Intérêts éducatifs : **Culture humaniste :** - Développer une sensibilité artistique. - Développer des capacités d'expression par la voix. - Interpréter de mémoire une chanson. - Participer avec exactitude à un jeu rythmique vocal. - Repérer des éléments musicaux caractéristiques simples : mélodie, rythmes, silences, etc. **Sociales et civiques :** - Respecter les règles de la vie collective. - Coopérer avec le groupe pour produire une œuvre. **Autonomie et initiative :** - Montrer une certaine persévérance. - S'impliquer dans un projet collectif -Soutenir une écoute prolongée	**Suivi de l'activité** :
Matériel utilisé : Support papier chanson Clé USB Poste radio	**Matériel à acheter** : Commande régulière avec la Mairie
BILAN de l'activité :	

FICHE PROJET D'ACTIVITE	
NOM DE L'ACTIVITE **JEU DE SOCIETE et XXL**	**Animateur(s) :** **ALAE**
Date **ANNEE 2022/2023**	**Lieu** **Ecole élémentaire de NOE**
Age des enfants : **6 ans et plus**	**+/- 25 enfants**
Règle de l'activité - Choisir un jeu et respecter les règles et le matériel - Se mettre à une table et s'organiser en chuchotant afin de mener le jeu à bien seul ou à plusieurs.	**Déroulement de l'activité :** De 12h10 à 12h40 ou de 13h à 13h40 Les enfants se mettent en position d'écoutent, l'animateur (trice) explique la consigne et mise en situation.
Intérêts éducatifs : Selon le jeu apprendre et utiliser un vocabulaire juste et précis pour désigner des objets réels - Comparer et ordonner les caractéristiques d'un objet - Apprendre à raisonner logiquement, pratiquer la déduction - Apprendre à se repérer dans l'espace et à se déplacer sur un quadrillage - Apprendre à anticiper des actions et des événements. - Connaître les propriétés élémentaires de figures planes et de solides - S'initier à la géométrie dans l'espace - Apprendre à raisonner logiquement - Apprendre à anticiper et élaborer des stratégies à court et long terme	**Suivi de l'activité** :
Matériel utilisé : Support papier chanson Clé USB Poste radio	**Matériel à acheter** : Commande régulière avec la Mairie
BILAN de l'activité :	

FICHE PROJET D'ACTIVITE	
NOM DE L'ACTIVITE **TEMPS DE LIBRE**	**Animateur(s) :** **ALAE**
Date **ANNEE 2022/2023**	**Lieu** **Ecole élémentaire de NOE**
Age des enfants : **3 ans et plus**	**+/- 25 enfants**
Règle de l'activité - Les enfants choisissent ce qu'ils veulent faire et évoluent sur leur zone - Ils doivent respecter le matériel et le rangement	**Déroulement de l'activité :** De 12h10 à 12h40 ou de 13h à 13h40 Les enfants se mettent en position d'écoutent (assis tailleur), l'animateur (trice) explique le déroulement et mise en situation.
Intérêts éducatifs : - Les enfants suivent leurs propres idées sans avoir un objectif ou un résultat en vue - Coopérer et s'opposer collectivement - Favoriser la pensée créative - Stimuler l'autonomie - Développer la confiance en soi - Faire de nouveaux apprentissages - Respect des consignes - Fair play	**Suivi de l'activité** :
Matériel utilisé : - Cordes à sauter, échasses, trottinettes, cerceaux, élastiques, etc…	**Matériel à acheter** : Commande régulière avec la Mairie
BILAN de l'activité :	